



Assemblée générale

Distr. limitée
18 décembre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Point 33 de l'ordre du jour

Retour ou restitution de biens culturels à leur pays d'origine

Afghanistan, Albanie, Algérie, Argentine, Arménie, Bangladesh, Bénin, Bolivie, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chine, Chypre, Colombie, Croatie, El Salvador, Équateur, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Iraq, Liban, Mongolie, Pérou, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique du Congo, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Suriname, Togo, Ukraine, Uruguay et Yougoslavie : projet de résolution

Retour ou restitution de biens culturels à leur pays d'origine

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des coauteurs du projet de résolution :

Costa Rica, Égypte, Jamahiriya arabe libyenne, Madagascar, Maroc, Nouvelle-Zélande, Nigéria, Paraguay, République dominicaine, Tonga et Yémen

